Montpellier, le 12 Novembre 2012

Monsieur le Directeur
SDIS de l'Hérault
Parc de Bel Air
150 rue supernova
34570 VAILHAUQUES

Monsieur le Directeur,

Au travers des visites des representants du syndicat autonome dans les centres de secours du département, nous decouvrons les propositions que vous faites vis à vis de la refonte de la filiére SPP, et plus partculiérement pendant la période transitoire.

En effet les personnels sapeurs pompiers du SDIS 34 se questionnent, quant à leur devenir, au vu d'une éventuelle mise en place de pseudos mesures transitoires.

La non signature du protocole par notre organisation syndicale ne doit en aucun cas être prétexte à nous evincer de toutes discussions concernant la réforme de la filière.

Mais sauf erreur de notre part, nous parlons là de la mise en place d'une refonte Nationale qui ne fait nullement parti d'un protocole local, et, contrairement à ce que vous écrivez nous n'avions reçu ni convocation ni compte rendu, avant de vous relancer deux fois sur le sujet.

Vous qui pronez le dialogue social et une nouvelle dynamique, nous comptons sur vous pour nous associer à toutes les discussions. Fo faisant parti de la DASC et étant pleinement associé à cette refonte, nous souhaiterions participer à ces réunions, afin que celle ci soient conformes à la dynamique des textes signés, et confortés par la DGSC.

Vous en remerciant par avance, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes respectueuses salutations.

Pour le bureau départemental
Jerome Raynal
Secretaire Départemental
FO SDIS 34

FO SDIS 34
474 allée Henri II de Montmorency
3 ème étage 34000 MONTPELLIER.
Port :06 03 25 13 31 Tél : 04 99 13 63 70 Fax : 09 59 96 06 65 Mail : fo.sdis34@free.fr